



PÉRIODE DE QUESTIONS

Si vous avez une ou des questions, vous pouvez l'indiquer dans ce formulaire avant midi, le jour de la séance. Le conseil municipal y répondra lors de celle-ci.

[illegible]

COMMENTAIRE(S) POUR DÉROGATION MINEURE	

<u>À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ :</u>	
DATE DE L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION :	
RECU PAR :	